

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai, à 20h32, les membres du conseil municipal de la commune de **Creissels** se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 (communes de moins de 3 500 habitants) et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de **M. CALVET Jean-Louis**, maire de la commune.

Présents :	ACHACHE Jean-Jacques, ARNAL Christelle, ARNAL Linda, BLANC Francis, BROUZES Guillaume, CALVET Jean-Louis, CARRIERE Didier, COSTES Christophe, DOMINGOS MARTINS Daniela, GANDOLFI Véronique, HERAN Vincent, LAJOIE Maureen, LANDINI Pierre, MONROZIER Bruno, MONTROZIER Catherine, PINTRE GALIÈRE Julie, et RIVIERE Hélène. Formant la majorité des membres en exercice		
Procuration(s) :	MONTROZIER Charlotte (pouvoir à RIVIERE Hélène), NEUVILLE Daniel (pouvoir à GANDOLFI Véronique)		
Absent(s) excusé(s) :			
Date de la convocation :	14 mai 2026	Nombre de Membres présents :	17
Date d'affichage de la convocation :	14 mai 2026	Quorum :	10
Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal :	19	Nombre de suffrages exprimés :	19
Nombre de Membres en Exercice :	19	Vote(s) Pour :	19
		Vote(s) Contre :	0
		Absentions(s) :	0

Publiée le : **19 MAI 2026**

Transmise au Représentant de l'État le : **19 MAI 2026**

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Mme GANDOLFI Véronique, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet de la délibération :	Désignation d'un représentant A75
-----------------------------------	--

- **Vu** l'arrêté préfectoral n°12-2024-04-23-00008 du 23 avril 2024 relatif à la modification des statuts du syndicat mixte pour l'aménagement économique aveyronnais lié à la voie autoroutière A75 ;
- **Vu** le projet de délibération de la Communauté de Communes du 19 mai 2026 relative à la désignation de représentants pour le syndicat mixte pour l'aménagement économique aveyronnais lié à la voie autoroutière A75.
- **Vu** Les 3 communes concernées à savoir : Aguessac, Creissels et Millau pour désigner des représentants.
- **Vu** le mail de la communauté de communes du 13 mai sollicitant la désignation d'un représentant ;

Monsieur Le Maire propose : **M. Didier CARRIERE** comme **représentant A75**.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE DE :

- Désigner **M. Didier CARRIERE** comme **représentant A75**

République Française
Département de l'Aveyron
Commune de CREISSELS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 20260518-04**

Séance du 18 mai 2026

Secrétaire de séance,
Mme GANDOLFI Véronique



Fait et délibéré à CREISSELS, le **18 mai 2026**
les jour, mois et an susdits
Monsieur Le Maire,
M. Jean-Louis CALVET



Monsieur le Maire, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours :
DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative. Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.